



ÉTABLISSEMENT

Ville de Mandelieu la Napoule
(06)
avenue de la République
06212 Mandelieu Cedex

AVIS DE MARCHÉ

SERVICES

DIRECTIVE 2014/24/UE

Section I : Pouvoir adjudicateur

I.1) NOM ET ADRESSES

Ville de Mandelieu la Napoule (06), Numéro national d'identification : 21060079700182, Contact : M. Le Maire ou l'Elu délégué, Avenue de la République, 06212 MANDELIEU Cedex, FRANCE. Tél. : +33 492973000. Courriel : marchespublics@mairie-mandelieu.fr. Code NUTS : FRL03.

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.mandelieu.fr>

Adresse du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet : <https://www.marches-securises.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

Mairie de Mandelieu-La Napoule Avenue de la République , Contact : Service Commande Publique, 06210 Mandelieu-la-Napoule, FRANCE. Tél. +33 492973063. Courriel : marchespublics@mairie-mandelieu.fr. Code NUTS : FRL03. Adresse internet : <http://www.marches-securises.fr>.

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :

Mairie de Mandelieu-La Napoule Avenue de la République , 06210 Mandelieu-la-Napoule, FRANCE. E-mail : marchespublics@mairie-mandelieu.fr. Code NUTS : FRL03. Adresse internet : <http://www.marches-securises.fr>.

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

Section II : Objet

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : **ENTRETIEN FORESTIER DE LA FORÊT COMMUNALE DU GRAND DUC**

II.1.2) Code CPV principal

77313000

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte

La présente consultation porte sur les prestations d'entretien forestier en forêt communale du GRAND DUC sur le territoire de la commune de Mandelieu-La Napoule. La procédure de passation utilisée est : l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L.2124-2, R.2124-2 1°, R.2131-18, R.2132-2, R.2132-4 à R.2132-6, R.2143-1 à R.2143-2, R.2151-1 à R.2151-5, R.2161-2 à R.2161-5, R.2161-4 du Code de la commande publique.

II.1.5) Valeur totale estimée

Valeur estimée hors TVA : 400000 euros.

II.1.6) Informations sur les lots

Division en lots : Non

II.2) DESCRIPTION

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

77314000 , 77231000 , 77211500 , 77211400

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRL03

Lieu principal d'exécution : Commune de Mandelieu-La Napoule

II.2.4) Description des prestations

Le présent accord-cadre porte sur les prestations d'entretien forestier en forêt communale du GRAND DUC sur le territoire de la commune de Mandelieu-La Napoule.

Il s'agit d'un accord-cadre à bons de commande, passé à prix unitaires avec un montant minimum et un montant maximum, fixant toutes les stipulations contractuelles et exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande, sans négociation ni remise en concurrence, selon les modalités prévues dans l'accord-cadre et en application des articles L.2125-1 1°, R.2162-1 à R.2162-6, R.2162-13 et R.2162-14 du Code de la commande publique.

Montant minimum annuel : 10 000€ HT
Montant maximum annuel : 100 000€ HT

A titre indicatif, les montants commandés pour les 4 périodes précédentes sont les suivants :

1ère période (24/10/2017 au 23/10/2018) : 23 680,00 € HT
2ème période (24/10/2018 au 23/10/2019) : 8 110,00 € HT
3ème période (24/10/2019 au 23/10/2020) : 30 632,00 € HT
4ème période (24/10/2020 à aujourd'hui) : 14 997,60 € HT

II.2.5) Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 100000 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Le présent accord-cadre est passé pour une durée d'un an, éventuellement reconductible tacitement 3 fois pour une durée ne pouvant excéder 4 ans dans les conditions déterminées au CCAP.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : Non

II.2.11) Informations sur les options

Options : Oui

Description de ces options :

Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire de l'accord-cadre, en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux accords-cadres ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.

L'objet de ce ou ces nouveaux accords-cadres ne peut concerner que la stricte répétition de prestations décrites dans les documents du présent accord-cadre et se rapportant à la même opération, en conformité avec le projet de base.

La durée pendant laquelle un nouveau accord-cadre pourra être conclu ne peut dépasser 3 ans à compter de la notification du présent accord-cadre.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions :

Pour présenter leur candidature, les candidats utilisent soit les formulaires DC1 (lettre de candidature) et DC2 (déclaration du candidat) disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr, soit le Document Unique de Marché Européen (DUME) sur le site <https://dume.chorus-pro.gouv.fr>.

- Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner mentionnés aux articles L 2141-1 à L 2141-5 et L 2141-7 à L 2141-11 du Code de la commande publique.

- Déclaration sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail.

Par ailleurs, sont interdites de soumissionner les entreprises entrant dans un des cas d'interdiction mentionnés aux articles L 2141-1 à L 2141-5 et L 2141-7 à L 2141-11 du Code de la commande publique.

III.1.2) Capacité économique et financière

Liste et description succincte des critères de sélection :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global au cours des trois derniers exercices disponibles

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années
- Liste des principaux services fournis au cours des trois dernières années, qui pourront indiquer le montant, la date et le destinataire. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

III.1.5) Informations sur les marchés réservés

Marché réservé : Non

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ**III.2.1) Informations relatives à la profession****III.2.2) Conditions particulières d'exécution****III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché****III.2.4) Marché éligible au MPS**

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : Non

Section IV : Procédure**IV.1) DESCRIPTION****IV.1.1) Type de procédure**

Procédure ouverte

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

L'avis concerne l'établissement d'un accord-cadre

Accord-cadre avec un seul opérateur

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue**IV.1.5) Information sur la négociation****IV.1.6) Enchère électronique**

Une enchère électronique sera effectuée : Non

IV.1.8) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui**IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF****IV.2.1) Publication(s) antérieure(s) relatives à la présente procédure****IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :**

Lundi 15 novembre 2021 - 16:00

IV.2.3) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés**IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation**

français.

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en mois : 4 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres

Date : mardi 16 novembre 2021 - 09:00

Section VI : Renseignements complémentaires**VI.1) RENOUVELLEMENT**

Il s'agit d'un marché renouvelable : Oui

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

Le présent accord-cadre sera renouvelé au terme de ce dernier.

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES**VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

Le DCE est téléchargeable gratuitement sur le site internet www.marches-securises.fr . Aucune demande d'envoi du DCE sur support

papier ou sur support physique électronique n'est autorisée.

Visite sur site (obligatoire)

Une visite préalable des lieux est obligatoire, afin d'appréhender au mieux l'ensemble des contraintes techniques et physiques des sites.

Un certificat de visite sera remis aux entreprises. Le certificat de visite est à joindre obligatoirement à l'offre.

CONTENU DE L'OFFRE :

- L'acte d'engagement (AE) et ses annexes
- Le bordereau des prix unitaires / détail quantitatif estimatif (BPU/DQE)
- Le mémoire justificatif des dispositions que l'entreprise se propose d'adopter pour l'exécution du contrat.

Ce document comportera tous les éléments demandés au CCTP et tous les éléments nécessaires à l'analyse des offres, selon le détail indiqué aux critères de jugement (Article Attribution de l'accord-cadre du règlement de consultation).

- Le certificat de visite
- Fiches techniques des peintures (cf article 4 CCTP - chantier n°6 matérialisation des limites) ou tout descriptif technique justificatif

REMISE DES OFFRES :

Le dépôt dématérialisé est obligatoire.

La transmission des plis par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse URL suivante: <https://www.marches-securises.fr>.

La transmission des plis sous support papier n'est pas autorisée. Toute offre papier sera considérée comme offre irrégulière non susceptible de régularisation.

Modalités essentielles de financement et de paiement

- Règlement des dépenses se fera par mandat administratif suivi d'un virement
- Délai global de paiement ne pourra excéder 30 jours
- Le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêt appliqué par la BCE à ses opérations principales de refinancement les plus récentes, en vigueur au 1er jour du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit points de pourcentage. Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement est fixé à 40 euros
- Crédits nécessaires au financement de l'opération inscrits dans les comptes de la commune au budget annuel
- Financement sur fonds propres

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Tribunal Administratif de NICE 18 avenue des Fleurs CS 61039 , 06050 Nice Cedex 1 FRANCE. Tél. +33 489978600. E-mail : greffe.ta-nice@juradm.fr. Adresse internet : <http://nice.tribunal-administratif.fr>.

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des Différends ou Litiges Place Félix Baret - CS 80001 , 13282 Marseille cedex 06 FRANCE.

VI.4.3) Introduction des recours

Le Tribunal Administratif de Nice peut être saisi sur la base : - soit de l'article L.551-1 (référé pré-contractuel) du Code de justice administrative avant la signature du marché - soit de l'article L.551-13 et suivants (référé contractuel) dans les délais de l'article R.551-7 du Code de justice administrative - soit de l'article R.421-1 (recours pour excès de pouvoir) du Code de justice administrative dans un délai de 2 mois courant à compter de la notification de la lettre de rejet adressée au candidat évincé - soit du recours en contestation de la validité du contrat (Jurisprudence "Tarn et Garonne"), qui peut être exercé par les tiers du contrat sans considération de leur qualité, dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du marché.

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours

Tribunal Administratif de NICE 18 avenue des Fleurs CS 61039 , 06050 Nice Cedex 1 FRANCE. Tél. +33 489978600. E-mail : greffe.ta-nice@juradm.fr. Adresse internet : <http://nice.tribunal-administratif.fr>.

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

12 octobre 2021